

Aspects de l'arbitrage international dans le droit et la pratique des pays arabes

Entrée libre, inscription nécessaire

*mercredi 13 juin 2007
en grand'chambre de la Cour de cassation
(1, rue de Harlay, place Dauphine, 75001 Paris)*

9 h 00 : Accueil

9 h 30 : Bienvenue : Jean-Pierre Ancel, Président de la 1^{ère} Chambre civile à la Cour de Cassation

Session I : « Le choix du juge arbitral »

Président de séance : Ibrahim Fadlallah, Professeur émérite de l'Université de Paris X

9 h 45 : **Le choix des arbitres et du président du tribunal arbitral :**
- Ahmed S. El-Kosheri, avocat et professeur de droit (Egypte)
- Jacques El Hakim, avocat et professeur agrégé des Facultés françaises de droit (Syrie)

10 h 15 **Le point de vue des institutions d'arbitrage :**
- Mohamed Abdel Raouf Ali, avocat et docteur en droit (Egypte)
- Giorgio Schiavoni, Vice-Président du Conseil Arbitral de la Chambre Arbitrale de Milan et avocat (Italie)
- Pierre Tercier, professeur à l'Université de Fribourg, président de la Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale

11 h 00 : Discussions

11 h 30 : Pause café

Session II : « Les modes de contrôle des sentences »

Président de séance : Driss Dahak, Premier Président de la Cour Suprême du Royaume du Maroc, Membre de l'Académie du Royaume du Maroc

11 h 45 : **L'exécution des sentences étrangères et l'exécution des sentences rendues localement :**
- Borhan Amrallah, Assistant du Ministre pour la Coopération internationale, Culturelle et des Droits de l'Homme au Ministère de la Justice (Egypte)
- Mouhib Maamari, Président de Chambre à la Cour de cassation du Liban (Liban)

12 h 30 : Discussions

13 h 00 : Déjeuner libre

Président de séance : Prince Bandar Ben Salman Al-Saud, Conseiller du Roi d'Arabie Saoudite et Président du Saudi Arbitration Group

14 h 30 : **Distinctions entre le recours en annulation et les autres voies de recours :**
- Anwar Al-Fuzaie, avocat et professeur de droit (Kuwait)
- Hamed El-Amoudi, avocat (Syrie)

15 h 00 : Discussions

*

Session III : « La réception des lois nouvelles et des modèles internationaux sur l'arbitrage : le rôle du législateur et des tribunaux étatiques »

Président de séance : Samir A. Saleh, avocat et ancien Vice-Président de la Cour Internationale d'Arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale (1982-1988), (Londres)

15 h 30 : - Kalthoum Meziou, professeur de droit à l'Université du 7 Novembre à Carthage (Tunisie)
- Omar M. H. Aljazi, avocat et docteur en droit (Jordanie)
- Adel Omar Al-Sharif, Vice-Président à la Cour constitutionnelle (Egypte)

16 h 15 : Discussions

16 h 45 Synthèse : Charles Jarrosson, professeur de droit à l'Université Paris-2

17 h 15 : Clôture de la conférence

Lieu : Grand'Chambre de la Cour de cassation

Langues (anglais, français), traduction simultanée